



J'ai vendu ma maison,et c'est encore moi qui paye.

Par **belkreati95**, le **25/08/2013** à **16:04**

[fluo]bonjour[/fluo]

j'ai vendu ma maison le 12 mars 2013.mais il reste 6000€ a payer au credit foncier.je suis depacse de mon ex-compagne depuis deux ans,mais c'est sur mon compte que le prelevement continu de se faire puisque celui de la maison etait ainsi fait.comment puis-je faire pour separer les prelevements?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **amajuris**, le **25/08/2013** à **17:18**

bjr,

votre organisme de crédit n'est pas concerné par votre vie privée qui veut récupérer continuer à percevoir les remboursements.

comme vous êtes certainement coemprunteur solidaire avec votre ex partenaire, la banque continue logiquement à prélever vos remboursements conformément à votre contrat de prêt. la banque n'a aucune obligation d'accepter que vous ne soyez plus solidaire du prêt puisque vous avez emprunté à deux.

vous devez demander à votre compagnon de vous rembourser la moitié des échéances mais cela ne concerne pas la banque.

cdt

Par **Lag0**, le **26/08/2013** à **08:44**

Bonjour,

C'est étonnant que la vente ait été autorisée si elle ne couvrait pas au moins la valeur du crédit restant...

Par **belkreati95**, le **26/08/2013** à **16:40**

bonjour a toutes et a tous.merci pour vos reponses.